

Déclaration UE de conformité selon le règlement EPI (UE) 2016/425



Fabricant : UNICO GRABER AG, Stöckackerstrasse 30, 4142 Münchenstein / Suisse, confirme que l'équipement de protection individuelle (EPI) répertorié est conforme aux directives du règlement EPI (UE) 2016/425 ; Lorsque la norme harmonisée EN 166:2001 a été transposée dans le droit national, la norme nationale est également applicable. L'EPI répertorié ci-dessous a été testé par des laboratoires d'essais indépendants et évalué et certifié par l'organisme notifié spécifié. Vous pouvez retrouver les certificats correspondants en utilisant le code QR ou le lien ci-dessous.
www.unicograber.com



Nom du produit:	1600
Ligne de produit:	UNICOsport
Propriété du produit:	protection oculaire corrigée impossible
Caractéristiques générales de produit :	lunettes à branches
Équipement:	sans inclinaison
Résistance mécanique (monture) :	F
Groupe de produit:	COMPLEXVISION
Normes EN:	PPE Regulation (EU) 2016/425
Aide au portage:	crochet auriculaire
Autonomie (utilisation):	Utilisation continue
Composant du produit:	Les instructions et informations du fabricant sont incluses avec le produit.

Catégorie de risque (règlement EPI): Catégorie II - équipement de protection pour se préserver des dangers



Description du produit

Ces lunettes de protection élégantes et légères au pont et aux branches souples vous accompagneront en toute sécurité!

Numéro d'article: 0418 0000 02
Couleur de monture: -
Exécution: CSV
Type de vitrage: 2C-1.2 UG 1FT K CE
Taille: universal
Classe de résistance: F | K | T
Teinte de coloration : clear
Revêtement: Protection anti UV | anti-buée | résistant aux rayures
Material oculaire: Polycarbonat
Code secteur d'activité: Construction automobile | Construction de véhicules/avions | Construction/Construction routière | Entreprise d'élimination des déchets | Industrie de l'imprimerie | Industrie électrique | Secteur de l'énergie/approvisionnement en énergie | autorités/organisations/administration

Optique **Classe 1** avec des exigences particulièrement élevées en matière de performances visuelles pour une utilisation continue selon EN166:2001

IMPORTANT :

Si les lunettes de sécurité sont utilisées de manière inappropriée ou sont modifiées de manière permanente de quelque manière que ce soit (par exemple, retrait de pièces individuelles telles que la protection latérale, etc.), toute action en responsabilité contre le fabricant expire. Les fiches techniques correspondantes sont déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Autorité de certification: SGS Fimko Ltd is a Notified Body (0598) according to the Personal Protective Equipment Regulation (EU)

Certificat de type UE: 0598/PPE/24/3066 Issue 1 | PPE/24/3066

La déclaration de conformité UE a été créée selon le certificat de type CE: 0598/PPE/24/3066 Issue 1 | PPE/24/3066

CH-Münchenstein, 02.05.2024



Dominique Graber, CEO